

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :** 7 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s :**

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absents excusés :**

SAIPHOU Amélie  
LA PORTA Christophe

**Secrétaire de Séance :** TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice :** 19

**Présents :** 17

**Votants :** 17



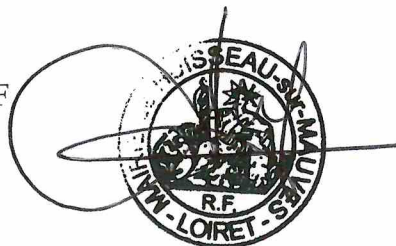
**Délibération 2023-37 : travaux à Prélefort – aménagement de sécurité**

Monsieur le Maire explique les problèmes de sécurité routière de la rue de Prélefort. Il signale qu'il a pris contact avec le propriétaire du mur d'enceinte qui engendre ces problèmes de manque de visibilité. La réalisation d'un aménagement de sécurité sera effectuée après accord du propriétaire. Le mur d'enceinte sera reculé de 6 m sur la propriété du particulier (BI 16). La commune financera les travaux, déduction faite du remboursement par l'assurance du propriétaire du mur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que les travaux soient pris en charge par la commune sous condition que le propriétaire donne son autorisation écrite permettant de réaliser des travaux sur sa propriété.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En Mairie le 20/11/2023

La secrétaire de séance  
Amélie TOTTEREAU-RÉTIF



Le Maire  
Jean-Pierre BOTHEREAU

